

Nous prenons ces dispositions pour faire en sorte que la famille soit un milieu salubre pour l'enfant et pour corriger certaines situations qui poussent les femmes à considérer l'avortement comme leur dernier recours.

• (1610)

[Traduction]

Nous devons aussi chercher des moyens plus efficaces pour aider les femmes à éviter les grossesses non désirées et à faire face à ces grossesses lorsqu'elles se produisent.

En 1977, le gouvernement fédéral de l'époque a reconnu avec les provinces que la prestation des services de régulation des naissances relevait principalement des provinces. Les services auparavant assurés par la Division de la planification familiale du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social seraient, à l'avenir, offerts par elles. Il reste toutefois un rôle-clé que peut jouer le gouvernement fédéral dans le cadre de l'appui de la recherche et de la prestation d'une assistance financière aux organisations nationales oeuvrant dans le domaine.

J'ai demandé au Ministère d'affecter au moins 500 000\$ par an pendant les trois prochaines années à la recherche dans le domaine de la planification des naissances, y compris la contraception et l'infertilité. L'information et l'éducation doivent être plus efficaces. Constatant que le problème varie d'une collectivité à l'autre, nous continuerons d'accorder des subventions de fonctionnement aux deux organisations nationales, soit la Fédération pour le planning des naissances du Canada et Serena Canada, pour éduquer la population et promouvoir et appuyer des méthodes de contrôle des naissances qui tiennent compte des besoins différents de collectivités différentes.

Une autre façon de réduire le nombre d'avortements pratiqués au Canada est de favoriser un plus grand nombre d'adoptions. Il y a des milliers de personnes qui voudraient avoir des enfants, mais qui ne le peuvent pas. Il faut donc encourager un plus grand nombre de femmes enceintes à envisager l'adoption comme choix véritable.

Cela dit, le gouvernement fédéral compte parrainer et financer une étude d'envergure où seront relevés les facteurs qui pourraient rendre la solution de l'adoption plus attrayante aux jeunes mères seules. Je prévois inviter prochainement les principaux organismes de recherche à présenter des propositions pour amorcer cette étude. J'espère sincèrement que cela mènera à des solutions qui peupleront de bébés bien portants les maisons de Canadiens qui ne pourraient pas autrement réaliser leur souhait de devenir des parents attentionnés.

Initiatives ministérielles

Grâce à notre Programme de contributions à la promotion de la santé, nous continuerons à financer des propositions de projets communautaires qui aideront les adolescents à mener une vie sexuelle responsable.

[Français]

La manque de ressources accessibles et abordables sur les questions touchant la santé, la reproduction et la sexualité est évident depuis quelque temps. Même si les organismes communautaires, les agences locales et les ministères provinciaux continuent à créer ou à acheter du nouveau matériel, le manque de coordination et de communication parmi les organismes crée souvent un double emploi et entraîne des frais inutiles.

[Traduction]

À mon avis, nous avons un urgent besoin de données équilibrées et parfaitement expliquées sur la sexualité de l'être humain. Nous avons donc accordé à la Fédération pour le planning des naissances du Canada une subvention de 264 000\$ pour mettre sur pied un centre national de recherches sur l'hygiène de la reproduction et la sexualité de l'homme afin de coordonner ces renseignements.

Je le répète, il y a chaque année au Canada quelque 360 000 grossesses qui sont menées à terme. Mais les mères et les pères n'ont pas tous les ressources dont ils auraient besoin pour les aider à acquérir les connaissances et les techniques voulues pour bien remplir leur rôle de parents. Nous sommes sur le point de lancer deux programmes nationaux visant à aider les nouveaux parents. Le premier, soit le programme d'aide aux parents après la naissance, doit aider les nouvelles mères, leur partenaire et les autres membres de la famille à bien accueillir le nouveau-né. Le deuxième vise à venir en aide aux 150 000 jeunes chefs de familles monoparentales et économiquement faibles que nous comptons au Canada, dont beaucoup se sentent privés de soutien et qui doutent fort de leur aptitude à bien élever leurs enfants. Ce programme, que nous mettons en oeuvre de concert avec les provinces, fournira aux parents des renseignements précis sur la santé, la sécurité, l'évolution et le comportement de leurs enfants. Nous espérons prévenir les grossesses surprises en nous assurant que les gens comprennent bien que c'est à eux qu'il appartient de choisir d'avoir ou de ne pas avoir d'enfant.

À l'ère du SIDA et des autres maladies transmises sexuellement, de la surpopulation, des sévices contre les enfants et des grossesses non désirées, nous devons nous renseigner et faciliter aux gens l'accès à l'information et aux moyens de contraception, et révolutionner la façon dont nous concevons l'éducation sexuelle de nos jeunes.